

**Expéditeur:** xxxxx

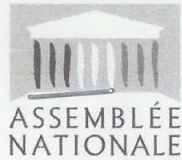
**Date:** 26 janvier 2019 à 02:26:13 UTC+1

**Destinataire:** xxxxx

**Objet:** [ART68] Député Eric COQUEREL

Bonjour xxxxx,

La réponse du député de la 1ere circonscription de la Seine-Saint-Denis Eric COQUEREL reçu le 24/01/2019 (Cf. pièce jointe).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame, Monsieur,

Cher participant, chère participante au mouvement des Gilets Jaunes,

**J'ai bien reçu votre courrier**, et j'aimerais en préalable vous assurer de **mon soutien** dans le mouvement social exceptionnel des Gilets Jaunes. Pour la première fois, les Gilets Jaunes ont fait reculer Emmanuel Macron et ses projets de destruction de notre Etat social. Merci !

**Je partage le constat** que vous dressez dans votre message : Oui, Emmanuel Macron et son gouvernement bradent les services publics français, et ses intérêts industriels stratégiques. Ils démantèlent notre Etat social.

Oui, la politique d'Emmanuel Macron et son gouvernement dénigre les français, paupérise l'immense majorité d'entre eux, au bénéfice d'une infime minorité d'ultra-riches.

Oui, Emmanuel Macron affaiblit la capacité de la France à pouvoir peser à l'international en s'enfermant dans des alliances guerrières (OTAN), ou dans des constructions technocratiques allant contre l'intérêt du peuple (l'Union Européenne actuellement).

Sans aller plus loin dans l'énumération, j'espère que vous constaterez que nous sommes globalement d'accord.

**Vous m'interpellez sur l'application de l'article 68 de la Constitution Française.** Comme vous le savez, l'application de cet article est soumise à de nombreuses contraintes. Parmi elles, le fait que cet article doit être adopté par la majorité absolue des membres de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

A l'heure actuelle, **nous ne disposons pas de cette majorité absolue.** Suite aux dernières législatives, c'est la majorité présidentielle qui dispose, seule, de cette majorité. Et vu le degré d'obéissance des députés LREM au gouvernement, il me semble que cette démarche ne puisse pas aboutir aujourd'hui. D'autre part, la Haute Cour de justice serait présidée par le Président de l'Assemblée Nationale, c'est-à-dire un soutien de la première heure d'Emmanuel Macron, en la personne de Richard Ferrand.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Dans le cadre institutionnel, c'est pourquoi j'ai proposé, avec mes collègues de la France Insoumise, de procéder avant toute chose à une **dissolution de l'Assemblée Nationale**.

C'est le préalable pour nous pour **redonner du sens à notre Assemblée: débarrassée de la majorité LREM, elle pourrait alors faire son travail de contrôle de l'action gouvernementale**. En commençant, par exemple, par rouvrir une commission d'enquête sur l'affaire Benalla. Ou encore en permettant l'accueil d'une délégation de Gilets Jaunes à l'Assemblée pour écouter leurs revendications, bref, en étant à l'écoute de toutes les demandes formulées par les Gilets Jaunes, y compris celle de l'application de l'article 68.

Si le gouvernement n'entend pas la nécessité de revenir aux urnes pour régler ce conflit politique, alors il ne peut pas s'étonner du fait que la situation s'empoisonne ! Vous pouvez compter sur ma vigilance concernant la répression massive et scandaleuse de ce mouvement, envers tous les Gilets Jaunes, y compris leurs porte-paroles.

**Vous pouvez aussi compter sur mon soutien et ma disponibilité envers votre mobilisation.**

**Eric Coquerel**, député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis

Membre de la commission Finances

Membre du groupe parlementaire la France Insoumise